

Communication en Question

www.comenquestion.com

no 14, Novembre / Décembre 2021

ISSN : 2306 - 5184

L'usage des réseaux sociaux numériques comme facteur de démocratie en Côte d'Ivoire.

*The use of social networks as a factor of democracy in Côte
d'Ivoire.*

151

N'GORAN Ahou Béatrice

Enseignante-chercheuse

Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Email : ngoranb4@gmail.com

KACOU Agnon Frédéric

Enseignant-chercheur

Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Email : Kacoufrederic2014@gmail.com

Résumé

Certaines caractéristiques des réseaux socionumériques : équité, liberté et interactivité sont en parfaite harmonie avec le fonctionnement de la démocratie. Cependant, on continue, à cause de certains « dysfonctionnements » des réseaux socionumériques, certains médias et hommes politiques les voient comme une atteinte au jeu démocratique. À y voir de près, les réseaux socionumériques ne portent aucune atteinte à la démocratie. Le seul ennemi de la démocratie est l'homme qui a toujours tendance à utiliser les médias en fonction de ses objectifs. Il peut alors les utiliser à bon comme à mauvais escient. Il s'agit d'une étude qualitative fondée sur des entretiens semi-directifs qui ont laissé une large marge de liberté aux interviewés.

Mots-clés : Réseaux sociaux ; Démocratie ; *Fakes news* ; Liberté d'expression.

Abstract

Several characteristics of social networks: equity, freedom and interactivity are in perfect harmony with the functioning of Democracy. However, we continue, because of certain "malfunctions" of social networks, certain media and politicians see them as an attack on the democratic game. Looking at it, the networks do not harm democracy. The only enemy of democracy is man who always tends to use the media according to his objectives. He can then use them for good or bad. This is a qualitative study based on semi-structured interviews that left a wide margin of freedom to the interviewees.

Keywords: Social networks ; Democracy ; Fake news; Freedom of expression

Introduction

Suite à l'invention de l'imprimerie par Gutenberg en 1545, la Révolution numérique dans le champ de la communication est l'évènement qui a considérablement transformé les relations sociales dans notre société contemporaine. Comme le souligne Kleck (2006), l'Internet est le média de la liberté et un moyen de lutter contre tous les abus. Partout dans le monde, le Web social participe grandement à l'expression libre des citoyens et au renforcement du pluralisme politique à travers les échanges des citoyens dans le champ politique. Cette vision optimiste de la *e-democracy* se retrouve dans la plupart des pays intégrant Internet comme un véritable moyen de communiquer.

Ainsi, à l'instar des autres démocraties, il faut noter que les plateformes de collaboration ont révolutionné les modes de communication des ivoiriens depuis plus d'une décennie. L'accès libre à Facebook, Twitter ou encore WhatsApp a permis de limiter grandement les abus en matière d'information dans le champ politique.

Désormais, grâce à l'intrusion des technologies et des plateformes de participation dans leur quotidien, chaque citoyen ivoirien peut exprimer librement son opinion sur l'agenda politique ou encore alerter les décideurs politiques sur des problèmes de société. Ainsi, des citoyens engagés et des responsables politiques sont-ils convaincus que les réseaux sociaux numériques constituent un espace d'expression plurielle grâce à leur interactivité. Un lieu virtuel où tout ivoirien, peu importe son appartenance politique et son rang social, peut se mettre au service de l'intérêt commun.

Mais à peine le Web social commence à marquer les esprits en Côte d'Ivoire, que la récurrence de leur corolaire de *fakes news* remet en cause leur participation aux jeu politique. En effet, les réseaux sociaux numériques en Côte d'Ivoire ont souvent permis de diffuser de fausses informations naturellement jugées non conformes au cadre de l'espace public garant de la démocratie.

On constate de plus en plus qu'en Côte d'Ivoire, des individus utilisent sur les réseaux sociaux numériques des pseudonymes en dissimulant leurs identités. En outre le sociologue Duclos (2006) a inspiré la notion de technologie de la surveillance

pour marquer ce que l'usage des technologies suppose pour le citoyen, ce qui est contraire à la démocratie.

De tout ceci, surgissent des interrogations : Quels rapports existent-ils entre les réseaux sociaux numériques et la démocratie en Côte d'Ivoire ? En d'autres termes, ces espaces virtuels qui prospèrent en Côte d'Ivoire portent-ils atteinte à la démocratie ou la promeuvent-elle ?

Il s'agira alors dans cette étude de montrer la contribution du Web social dans la consolidation de la démocratie en Côte d'Ivoire. Cette étude est structurée en quatre points : le premier pose le problème et les questions de recherche. Le deuxième, quant à lui, est consacré aux fondements théoriques de l'étude. Le troisième point s'intéresse à la méthode et enfin le dernier point présente les résultats de l'étude.

1.- Fondements théoriques

Le fonctionnement des réseaux sociaux numériques pourrait s'assimiler au déterminisme technologique de Mac Luhan selon lequel « le message, c'est le medium » (McLuhan, 1969). Par cet axiome, Mc Luhan relève l'idée selon laquelle ce sont avant tout les effets des messages qui constitueraient le message. Les médias ont ainsi une influence notable sur la construction de l'opinion publique.

Suivant cette position, Gerstlé et Piar (2016) suggèrent à leur tour que les médias modifient les conditions de déroulement du jeu politique. Le modèle de la « seringue hypodermique » au cœur des théories des médias forts permet d'expliquer aussi le fonctionnement des réseaux sociaux. Ce modèle théorique de la communication humaine suggérant que tout message est reçu sans délai et qu'il est entièrement compris par le destinataire.

Cependant, les réalités du terrain ont obligé Lazarsfeld et ses collègues (Katz et Lazarsfeld, 1955) à repenser le modèle de la seringue hypodermique pour aboutir à la notion de *People's Choice* prônant les relations interpersonnelles qu'ils trouvent beaucoup plus efficaces que les médias pour influencer les opinions. Lazarsfeld et son équipe concluent logiquement que les médias ne sont pas « forts » au point de persuader un public « faible ».

Ces deux tendances s'inscrivent parfaitement avec les usages des nouveaux médias matérialisés par les réseaux sociaux numériques pour leur caractère hautement interactif.

2.- Matériels et méthode

La méthodologie de cette étude repose sur une enquête par guide d'entretien. Il s'agit d'une méthode purement qualitative pour collecter les données à partir des entretiens semi-directifs réalisés auprès de 35 individus du 20 mars au 18 mai 2020. L'échantillon est composé par un ensemble de 6 enseignants-chercheurs, 9 journalistes, 15 étudiants connectés aux réseaux sociaux numériques et 7 membres centraux ou porte-parole de partis politiques ivoiriens suivants : FPI, PDCI, LIDER, RHDP et GPS.

Une observation directe du fonctionnement et du traitement de l'information a été menée sur les réseaux sociaux pendant 45 jours. L'objectif recherché est d'analyser le rapport entre l'usage des réseaux sociaux par les ivoiriens et la démocratie en Côte-d'Ivoire ; d'identifier les éventuelles atteintes des réseaux sociaux à la démocratie.

3.- Résultats et discussions

3.1.- Réseaux sociaux, une menace au jeu démocratique

Certains « dysfonctionnements » des réseaux sociaux sont perçus comme portant atteintes au jeu démocratique. Parmi ceux-ci, on peut noter : les bulles de filtres, fakes news.

Les bulles de filtres

Les bulles de filtres se remarquent plus souvent sur le réseau Facebook. Cette plateforme enferme l'internaute dans une sorte de bulle qui déforme sa vision du monde. Comment cela marche-t-il ? Un enseignant à l'École Supérieure Africaine des TIC (ESATIC) explique que :

« Facebook regroupe ceux qui sont supposés avoir les mêmes visions. Il classe les contenus par affinité et à

travers eux les usagers eux-mêmes. Sans qu'ils ne s'en rendent compte, les usagers n'ont pas accès aux informations riches et diversifiées. Ils ne se contentent qu'à ce que l'algorithme juge le plus important ou pertinent pour eux. Selon les préférences, les tweets, la navigation et les likes, les différents utilisateurs se retrouvent enfermés dans ce qu'on pourrait appeler « Bulle de filtre ». Une bulle cognitive dans laquelle les algorithmes ont tendance à regrouper nos opinions, voire à les cristalliser. Ce qui augmente les risques de manipulation des internautes. Et ça, bon nombre d'utilisateurs ne l'ont pas encore compris ».

Un enseignant de Droit constitutionnel de l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB) renchérit cette position avec plus de détails :

« Comme son nom l'indique les « réseaux sociaux » ; donc une sorte de regroupement des utilisateurs par affinité, cela sous-entend des personnes qui se connaissent, qui appartiennent au même groupe, qui appartiennent aux mêmes courants de pensée, qui vivent les mêmes réalités, qui, souvent ont les mêmes ambitions, etc. Et comme l'information dont l'une dispose est en résonance avec ce que pensent les autres, alors on se la partage. Cela donne l'impression que tout le monde entier pense comme nous. C'est ainsi qu'on se ment à nous-mêmes, on centre-flatte et on centre-trompe à longueur de journée, et, comme apparemment personne ne veut savoir la vérité, alors on refuse de la dire ; ensuite on parlera de la loi de la majorité. Quelle majorité ? Est-ce ça la démocratie ? Interroge-t-il ».

Un enseignant au département de communication de l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB) ne dira pas le contraire. Il poursuit l'explication en ces termes :

« Si l'utilisateur opte pour une page, il se verra proposer d'autres contenus similaires. Cela crée un réservoir d'écho

qui donne crédit aux informations partagées ». Ainsi, l'utilisateur de Facebook peut avoir l'impression que le monde entier partage son avis. Il croit ainsi prendre part à un immense forum où toutes les opinions sont représentées, mais il est en réalité essentiellement en présence de contenus « filtrés », qui le renforcent dans ses certitudes, et le poussent à s'opiniâtrer dans son raisonnement. Les réseaux sociaux accentuent l'effet de bulle dans laquelle chacun a tendance à se retrouver.

Les « fakes news »

Facebook, Instagram, Snapchat et Twitter sont des médias où l'on fait circuler des photos et de petits messages pour aiguillonner l'amitié et l'humour. Cependant, ces outils permettent la diffusion d'autres types d'informations parmi lesquelles les fakes news. Ces fausses informations sont construites et propagées par des sites créés pour la circonstance. Leur objectif consiste à faire de la propagande et à influencer pour détourner l'opinion. L'efficacité de ce procédé fait de ces réseaux, en particulier de Facebook, des canaux d'information pour de nombreuses personnes. Par exemple, une vaste rumeur concernant des enleveurs d'enfants abord de véhicules noirs à vitres teintées a circulé sur les réseaux sociaux en Côte-d'Ivoire.

Cela a occasionné des actes de vandalisme sur des innocents. Des guerres sanglantes ont été prédites pendant les élections de 2015 sur les réseaux sociaux. En plus, certains commentaires non justifiés sur la mort de l'artiste DJ Arafat ont poussé les jeunes à exhumer le corps de ce dernier. Ces fakes news circulent quotidiennement en Côte-d'Ivoire.

Un enseignant de Criminologie de l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB) explique le phénomène en ces termes :

« Pour que ces informations erronées circulent aisément, il faut que certaines conditions soient réunies. D'abord le réseau d'amis doit être bien constitué, ensuite, il faut que l'atmosphère s'y prête et qu'enfin, la population au sein de laquelle le message circule, n'est aucune culture

concernant le fonctionnement des médias. Voilà les conditions d'épanouissement des fake news. Or la Côte-d'Ivoire vérifie toujours et très bien ces conditions. Voilà pourquoi en s'appuyant sur des photos sorties de leur contexte et de fausses informations, on réussit à traumatiser les ivoiriens. Faisons très attention aux images ces temps-ci des meetings du RHDP, elles ne sont pas saines puisque les réseaux sociaux et autres médias parviennent à grossir le nombre de participants à ces meetings ».

3.2.- Réseaux sociaux, une contribution parfaite à la démocratie en Côte-d'Ivoire

Certaines caractéristiques de la démocratie sont en parfaite harmonie avec le fonctionnement des réseaux sociaux. Parmi celles-ci, figurent celle que présente Abraham Lincoln pendant son séjour à la Maison Blanche entre 1860 et 1865. Lincoln, présentait la démocratie comme « le pouvoir du peuple par le peuple et pour le peuple ». Cela sous-entend que la souveraineté du peuple en démocratie est semblable à celle du groupe sur les réseaux sociaux. En démocratie, comme sur les réseaux nul n'est supérieur aux autres. Personne n'a le pouvoir absolu ; il est détenu, en quelque sorte, par tout le monde.

La manipulation et la diffusion de l'information sont l'affaire de tous. Tous disposent du même pouvoir et de la même compétence. Personne n'est influencé au point de faire ce qu'il ne voudrait pas. Ni le journaliste, ni l'équipe détentrice du pouvoir exécutif ne sont maîtres du jeu sur les réseaux sociaux, puisque la confection de l'information et sa diffusion et son éventuelle vérification sont l'affaire de tous d'autant plus que tous jouent le même rôle.

De ce pouvoir éparpillé, un autre enseignant de l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB) tient les propos suivants :

« Sur les réseaux sociaux, personne ne monopolise le pouvoir. Celui-ci est exercé par tous et de façon équitable. Une fois l'information est donnée, plus personne ne la contrôle, ni même son auteur ; tous sont

maitres du jeu. C'est ce pouvoir du peuple qui caractérise la démocratie, en tout cas, les réseaux sont une véritable révolution démocratique ».

Ce membre du bureau exécutif du PDCI, semble être en phase avec ce point de vue. Selon lui :

« Les réseaux sociaux sont le prototype même de la démocratie. Leur fonctionnement ressemble à ce principe de ne rien être sans les autres, explique-t-il ».

L'interactivité est une autre identité remarquable des réseaux sociaux. En suscitant permanemment le dialogue, l'interactivité favorise la création d'un espace démocratique où la réciprocité est un vrai gage du dialogue et de la pluralité des points de vue. Les réseaux sociaux sont une espèce d'échange réciproque où chacun donne et perd en même temps qu'il reçoit et gagne. Cet échange en permanence, même entre personnes de divergentes opinions est l'une des caractéristiques des réseaux sociaux, qui permettent de parler de tout, d'échanger sur tous les thèmes sans limites et surtout à caractère politique sans assister aux meetings. Par-delà les rencontres entre personnes aux points de vue divergents, les réseaux sociaux sont des lieux de rencontre des personnes qu'on n'a jamais vu et qu'on ne verra jamais. Cette interactivité permanente qui caractérise ces réseaux est à l'origine de leur célébrité, de leur efficacité.

Un enseignant de Droit de l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB) juridiques confie :

« J'ai pu interpellé un journaliste sur une de ses publications que je ne parvenais pas à cerner ou qui ne me convainquait pas. J'ai été édifié par ses explications qui m'ont fait évoluer sur certains points. Désormais, j'aborde ce sujet qui me semblait évident, avec plus de délicatesse. Seuls les réseaux sociaux sont capables de donner tant de privilèges en facilitant le jeu de l'échange. ».

En plus, l'une des sèves nourricières de la démocratie est la liberté : la liberté de s'exprimer, d'échanger et de s'interpeller. Cette liberté concerne aussi bien le choix de l'interlocuteur que de celui du contenu de la discussion. La liberté d'opinions ne souffre d'aucune restriction, car les réseaux sociaux sont un lieu où les interlocuteurs sont libres et la parole est libérée. Les réseaux sociaux sont un lieu de promotion de la liberté propre à la raison démocratique. Le plus petit est autorisé à parler au plus grand, le moins instruit au plus instruit, le plus fort au plus faible. La parole n'a pas de frontière sur les réseaux sociaux.

Dans cette veine, un doctorant en sociologie confie :

« J'ai pu ainsi échanger avec des hommes politiques ivoiriens plusieurs fois sur des sujets très sensibles. A la plupart d'entre eux, j'ai pu dire des vérités crues que jamais je ne pouvais dire aux personnes de leur rang. Cela a été possible grâce aux réseaux sociaux, surtout que nous baignons dans un environnement où les ivoiriens sont catégorisés : tantôt l'on parle de pro-Gbagbo, tantôt de Bédéiste tantôt d'Allasaniste ou simplement de RHDP, de PDCI ou de FPI version Gbagbo ou version Affi. Sans Twitter, ces conversations n'auraient pas été possibles ; c'est une preuve indubitable de démocratie selon moi ».

En outre, l'égalité d'accès aux médias et à l'information est l'une des règles d'or de la démocratie. En Côte-d'Ivoire, de tous les canaux de diffusion de messages, seuls les réseaux sociaux sont plus accessibles à tous. Lorsque les ivoiriens veulent s'informer, ils y recourent. De même, lorsqu'ils veulent participer à l'actualité, c'est-à-dire la commenter, la critiquer et l'analyser, ils y recourent. Lorsque les opposants politiques au régime en place veulent prendre la parole, ils y recourent. Lorsque le pouvoir veut s'affirmer, ils y recourent. L'usage récurrent des réseaux sociaux est dû au fait qu'en Côte-D'ivoire le pouvoir en place accorde difficilement l'accès aux médias traditionnels d'État aux partis d'opposition. Ces médias fonctionnent comme des « caisses de résonance » du pouvoir.

L'équité semble être rétablie avec l'expansion des réseaux sociaux. Point n'est besoin de dépenser de l'énergie pour réclamer l'accès aux médias d'État puisque l'internet offrent les avantages profitables à tous. Il est alors aisé de comprendre pourquoi les réseaux sociaux sont pris d'assaut, non seulement par l'opposition mais aussi et surtout, par la population pour bien comprendre et discuter les déboires du pouvoir en place. Le pouvoir aussi recourt à ce moyen de communication pour comprendre ce que pensent les partis d'opposition et les citoyens de la gestion de la chose publique. Par exemple, depuis son désaccord avec le parti au pouvoir, le PDCI n'a plus accès aux médias d'État, cependant, ce parti continue de s'exprimer efficacement en utilisant les réseaux sociaux et des chaînes étrangères. Il en est de même pour Soro Guillaume,¹ l'ex-président de l'Assemblée Nationale de Côte-d'Ivoire. Depuis son éviction de l'Assemblée Nationale, aucun de ses discours n'a été présenté sur les chaînes d'État. Mais, il continue de s'exprimer et de se faire entendre dans les réseaux sociaux.

Aujourd'hui, de moins en moins de plaintes contre le musellement de la population de façon générale et de l'opposition en particulier se font entendre grâce aux réseaux sociaux devenus de puissants canaux d'expression d'opinions contraires. Ils sont devenus de grands canaux de prédilection de l'opposition et de la population en Côte-d'Ivoire.

Un journaliste proche de l'opposition avertissait en ces termes :

« D'ailleurs, si l'on remarque bien, les messages diffusés sur les réseaux sociaux sur la politique ivoirienne commencent à être considérés comme plus crédible que ceux des chaînes de télévision étatiques RTI 1 et 2 et la presse gouvernementale qui diffusent des messages trop filtrés. Avec les réseaux sociaux, le journaliste ivoirien, qui, dans l'entendement de bon nombre d'ivoiriens, est l'archétype du manipulateur de l'information, n'est plus le premier vecteur de l'information ».

¹ Soro K. Guillaume est l'ex-chef rebelle et ancien Président de l'Assemblée nationale (PAN). Il abandonne ses fonctions pour avoir refusé de faire partie de la coalition RHDP.

Cette idée est étayée par cette explication d'un leader de l'opposition:

« J'étais taxé de corrompu, de vendu, d'être à la solde du pouvoir quand après la naissance de mon parti, le pouvoir, ne connaissant pas encore mes engagements, diffusait mes discours sur ses médias d'État. Cependant, je remarque que depuis que j'ai commencé à être indésirable dans les médias d'État ivoiriens, mon parti retrouve peu à peu la confiance de son public ».

Pour ce journaliste de la *Voix Originale* par exemple, les réseaux sociaux font vaciller terriblement le journalisme.

« Pour ma part, le rôle du journaliste doit changer en Côte-d'Ivoire, il doit plus, rester le garant de la vérification des faits. Mais ce qui est plus impressionnant dans la nouvelle Côte-d'Ivoire, c'est que l'information, non seulement n'est plus cachée, mais pis elle n'est plus traitée. Il n'y a plus de regard du rédacteur en chef, plus de ligne éditoriale et souvent avec une multitude de signatures. L'information est diffusée à l'état brut avec toute sa laideur et sa beauté, puisque tout le monde joue le rôle de journaliste. Les réseaux sociaux créent un nouvel écosystème où tout le monde peut parler à tout le monde sans interruption. C'est le partage, la recommandation, qui fait circuler l'information. On ne peut plus dire que la population est muselée. C'est la démocratie qui gagne »

La démocratie recommande le pouvoir du groupe, la liberté d'expression et l'égalité dans les prises de parole afin que s'instaure un climat de paix, de liberté et de confiance mutuelle. Elle exclue le pouvoir absolu, germe de la dictature et de l'autocratie politique. En Côte-d'Ivoire, seuls, les réseaux sociaux peuvent permettre de tendre vers cet idéal. L'idéal dont parle

Hall écrivant sous le pseudonyme de Tallentyre, S.G. (1906): « Je ne partage pas vos idées mais je me battraï jusqu'à la mort pour que vous puissiez les exprimer ». Dans le même ordre d'idée, le

responsable de la jeunesse du parti LIDER, exposant la contribution des réseaux sociaux à la démocratie en Côte-d'Ivoire a pu dire :

« J'ai entendu des sociologues, hommes politiques et journalistes présenter les réseaux sociaux comme une menace sérieuse à la démocratie en Côte-d'Ivoire pour la simple raison que l'environnement politique, encore fragile, nécessite un filtre des informations. Ce qui serait contraire au fonctionnement des réseaux sociaux vus comme une plateforme de circulation anarchique des informations contraire aux principes démocratiques. Pour ma part, si en plus du monopole de la répression, l'État a le monopole de la circulation de l'information, le pays ressemblerait à une prison à ciel ouvert et irait irrémédiablement à la dérive. Donc, le vrai danger n'est pas que la population prenne le contrôle de l'information, mais l'État. Pour moi, les réseaux sociaux sont un maillon essentiel de la démocratie puisqu'ils tentent de créer l'équilibre au niveau de la création et de la diffusion de l'information ».

3.3.- Discussion

L'aisance avec laquelle se font des échanges sur les réseaux fait réellement leur particularité. Avec les réseaux sociaux par exemple, l'on peut participer aux débats publics (tout en gardant un certain anonymat) en restant en privé. C'est ce que Cardon, (2010, p.62), nomme « communication privée publique ».

Si deux internautes se parlent l'un à l'autre, mais le font devant les autres, ils jouent de la visibilité démocratique, renchérit-il. Par le concept de visibilité démocratique, Cardon s'oppose ainsi à ceux qui perçoivent les réseaux sociaux comme une menace pour la démocratie. Ces communications privées en public, poursuit Cardon, (2010) créent chez leurs destinataires, mais aussi chez ceux qui en sont les spectateurs, du trouble, de la fierté, du rire ou de la gloire, en un mot, tous sentiments qui reproduisent les pratiques de reconnaissance au sein de petits groupes. Cette ambiance, décrite, de tolérance, d'humour, mais aussi de sérieux ne fait qu'étaler la

substantifique moelle de la démocratie qui, après tout se présente comme une situation apaisée.

Les réseaux sociaux permettent l'émergence d'un espace public où s'affirment de nouvelles formes de prise de parole par lesquelles des « *quidam* parlent de *quidam* à d'autres *quidam* », (Cardon, 2010, p.49). En clair, ces individus échangent entre eux sans se préoccuper de savoir qui peut les entendre ou les voir en dehors de leur entourage numérique immédiat. En réalité, les protagonistes de ces échanges en « clair-obscur » croient souvent qu'ils se réalisent dans des espaces à visibilité limitée.

Dans cette configuration, le droit à la liberté d'expression prime sur toute autre considération et se trouve protégé par des garanties spécifiques. Ainsi, au nom de la démocratie, et de l'intérêt public, la liberté d'expression est encouragée. Cette aisance avec laquelle l'on converse reflète, selon Rouet, (2012), l'espace public, depuis Jürgen Habermas qui, dit-on est confondu à l'espace médiatique qui est le lieu d'expression des idées et qui permet le développement de la croyance de citoyens. C'est d'ailleurs cette liberté que prône la démocratie.

164

Ce sujet nous renvoie au rôle du journalisme dans ce nouvel environnement dominé par les réseaux sociaux de l'Internet. Dans cet environnement nouveau, on a tendance à confiner le journaliste dans le rôle de vérificateur de l'information puisqu'en réalité il n'est plus maître du jeu.

Selon Foucault et Ruellan, cités par Rouet (2012 p.42), « *c'est clairement la démocratisation du Web 2. 0, qui a permis la simplification de l'autoproduction des blogs et des écrits collectifs les wikis* », *facilitant l'accès à l'information et privant le journaliste du monopole de sa diffusion* ». En outre, poursuivent-ils, contrairement aux médias traditionnels, les médias numériques possèdent une véritable capacité d'interactivité, obligeant les sites internet des médias traditionnels à s'ouvrir à ces nouvelles fonctionnalités. L'impression qui s'en dégage est que les médias numériques assainissent le milieu démocratique.

En Côte-d'Ivoire, les intérêts des uns et des autres font que les citoyens n'auront plus droit aux informations justes. Selon Zio (2006) cité par Blé (2009), « *la dépendance tant financière qu'idéologique des médias, des partis et des hommes politiques a servi à préparer voire à conditionner, dans une certaine mesure, les esprits aux conflits armés ivoiriens.* » C'est d'ailleurs ce qui détourne de plus en plus, les ivoiriens de leurs

journalistes et contraint les lecteurs ivoiriens à opter pour les réseaux sociaux, devant ainsi des producteurs d'informations.

Les ivoiriens prennent de plus en plus pour source d'information les réseaux sociaux, parce qu'ils doutent des informations que leur livrent les mass-médias. Blé (2009) semble partager cette position. Selon lui, en Côte-d'Ivoire, on a affaire aux journalistes militants qui ne publient leur propre opinion ou celle de leur parti politique. Selon lui, « *les médias ivoiriens ont déserté le terrain de l'information au profit des commentaires et éditoriaux partisans. Cela a pour conséquences, des rédactions saccadées* ». Dans ces conditions les ivoiriens, assoiffés de l'information vraie, ne peuvent que se ruer vers le moindre mal, c'est-à-dire, là où ils sont eux-mêmes maîtres du jeu : les réseaux sociaux.

Cette étude révèle que la diffusion des *fakes news* est l'une des caractéristiques des réseaux sociaux. Mais, il y a lieu de retenir que les fausses informations ne sont pas une invention des réseaux sociaux. La désinformation est aussi l'apanage des médias traditionnels. Tout dépend des objectifs recherchés par les auteurs de celles-ci. Si « *la désinformation consiste, comme le souligne François-Bernard Huyghe, (2017, p.17), à propager délibérément des informations fausses, prétendues de source neutre, pour influencer une opinion et affaiblir un camp.* » Ou encore, continue-t-il, « *l'idée est d'imputer à l'autre des crimes, des faiblesses ou des ridicules pour lui perdre des appuis* », alors, la désinformation ne saurait être le propre des réseaux sociaux ; car, les médias traditionnels maîtrisent bien ce mode opératoire.

Par exemple, en Côte-d'Ivoire, après les élections de 2010, des images truquées, des commentaires erronés sur des chaînes de télévision nationales et internationales ont présenté le Président Laurent Gbagbo et le Ministre Blé Goudé comme étant les auteurs des 3000 personnes mortes durant la crise post-électorale de 2010. Accusations jamais prouvées par la cour pénale internationale ; ce ballet médiatique autour de cette accusation s'affiche comme des montages grotesques dans le but de manipuler l'opinion. C'est d'ailleurs ce qui leur a valu l'acquiescement total et définitif auprès du Tribunal Pénal International.

On comprend alors pourquoi Huyghe, (2017, p.17) pense que :

« la désinformation est, à certains égards, une version médiatisée, parfois industrialisée, et avec accessoires de la diffamation privée, dont l'idée est d'imputer à l'autre des crimes, des faiblesses ou des ridicules pour lui faire perdre des appuis » ou pour « démoraliser, déstabiliser, décrédibiliser une autorité ou dégrader la compréhension de la réalité chez l'adversaire ».

Ces genres de désinformation et de manipulation ne sont nullement les créations des réseaux sociaux. Il serait alors illogique de se baser sur certains dysfonctionnements des réseaux sociaux pour remettre en cause leur caractère démocratique, car ils partagent les mêmes insuffisances que les médias traditionnels. Cependant, certaines caractéristiques des réseaux sociaux comme l'interactivité, la liberté et l'accessibilité n'existent pas chez les médias traditionnels. Les fausses informations sont une autre nature de l'homme.

Huyghe (2017, p.31) le confirme en ces termes :

166

« L'usage politique et stratégique du faux est, immémorial. Il remonte de très haut : l'homme n'est pas que l'animal politique ou l'animal qui rit, c'est l'animal qui ment ».

Il confirme ainsi que le mensonge est la chose la mieux partagée par les êtres humains. Ce n'est donc pas une création des réseaux sociaux. La désinformation ne peut entacher le caractère démocratique des réseaux sociaux.

Le caractère démocratique d'un média ne dépend pas du média lui-même mais de l'usage qu'on en fait. C'est l'homme qui le manipule, c'est lui qui l'utilise et le fait en fonction de l'objectif qu'il veut atteindre. C'est lui qui donne de la valeur aux choses. Si on veut rendre les réseaux sociaux ou les médias traditionnels démocratiques, il va suffire de les utiliser dans ce sens et ils seront démocratiques.

En Côte-d'Ivoire, selon Blé (2005), les médias d'État perdent trop de temps à parler du Président de la République alors que la population a besoin d'être éduquée sur les grandes questions de

santé. C'est en créant une certaine adéquation entre la population et les sujets d'actualité, que se tisse un lien fort entre le média et le citoyen. Ensuite, la liberté et l'indépendance du média se présentent comme les conditions de démocratie de celui-ci. En effet, le média démocratique doit être libre d'accès et ne doit subir aucune influence de l'extérieur. Enfin, le pluralisme des médias pour faire un choix délibéré, le citoyen doit être exposé à plusieurs médias.

Conclusion

Les réseaux sociaux numériques en Côte-d'Ivoire sont comme tous les autres médias traditionnels. Les médias traditionnels ont commencé à émettre pour la plupart pendant l'indépendance, mais la Côte-d'Ivoire n'a jamais été citée comme un exemple de démocratie, puisque ses médias ont toujours été la chasse gardée des hommes du pouvoir.

Mais le caractère hautement interactif des réseaux sociaux et leur accessibilité les distingue des autres médias. Grâce à ces deux caractéristiques, ils promeuvent la liberté et l'équité qui sont deux valeurs essentielles de la démocratie. Les fausses informations et autres défauts imputés aux réseaux sociaux en Côte-d'Ivoire ne sont pas spécifiques à eux seuls, mais sont aussi imputables aux autres médias. Aujourd'hui, en Côte-d'Ivoire tout le monde s'exprime, la société civile, le pouvoir et l'opposition grâce aux réseaux sociaux.

Bibliographie

Barber, B. (2004). Three scenarios for the future of technology and strong democracy. *Political science Quarterly*, Vol. 113, (4), 573- 589.

Bazalgette, C. (1989). *Primary Media Education: a Curriculum Statement*. London, UK: British Film Institute.

Ble, R. G. (2009). La guerre dans les médias, les médias dans la guerre en Côte d'Ivoire. *Afrique et développement*, Vol. XXXIV, 2, 177-201.

Ble, R. G. (2005). Salud y medios en Costa de Marfil », *Comunicación y Sociedad*, 4, 175-193.

Blumler, J. G. (1990). Elections media and the modern publicity process (p.101-113). In: M. Ferguson (Ed). *Public Communication. The new Imperatives. Future Directions for Media Research*. London, UK: Sage.

Cardon, D. (2010). *La démocratie Internet : Promesses et Limites*. Paris, France : Seuil.

Duclos, D. (2004). Qui a peur de Big Brother. *Le Monde Diplomatique* de aout 2004. Repéré à <https://www.monde-diplomatique.fr/2004/08/DUCLOS/11493#tout-en-haut>

Gerstlé, J. et Piar C. (2016). *La communication politique*. Paris, France : Armand Colin.

Huyghe, F.-B. (2016). *La désinformation : Les armes du faux*. Paris, France : Armand Colin.

Katz, E. and Lazarsfeld, P. F. (1955). *Personal Influence: the Part Played by People in the Flow of Mass Communication's*

Kleck, V. (2006). *Numérique et Cie. Sociétés en réseaux et gouvernance*. Paris, France : Éditions Charles Léopold Mayer.

McLuhan, M. (1964). *Understanding Media: The Extensions of Man*. New York, USA: Signet.

Norris, P. (2000). *The Virtuous Circle: Political Communications in Post-industrial societies*. New-York, USA: Cambridge University Press.

Rouet, G. (2012). *Usages et L'internet, Éducation et Culture*. Paris, France : L'Harmattan.

Tallentyre, S.G. (1906). *Helvétius: The Contradiction. The Friends of Voltaire*. London: UK: Smith, Elder, & Co. p.